

# ENSEMBLE POUR AVON

Rassemblement de la gauche

pour le progrès



## Débat d'orientation budgétaire 2011

Conseil municipal – 16 novembre 2010

*Par Dimitri Bandini*

Monsieur le Maire,  
Mes chers collègues,

Comme tous les ans, nous voici réunis pour débattre des orientations budgétaires pour l'année à venir et ainsi confronter nos choix, nos priorités pour les Avonnais.

D'abord un point sur la situation nationale qui s'impose à nous.

L'année 2010 est une année de crise. Crise qui perdure, engluant la France dans des déficits de plus en plus abyssaux.

Je tiens à dire que les déficits de notre pays sont plus le résultat d'un manque de recettes notamment du fait des cadeaux aux plus fortunés et aux entreprises sans efficacité démontrée en faveur de l'emploi, que d'un excès de dépenses dans les domaines du social ou de l'éducation par exemple.

La suppression de la taxe professionnelle en est d'ailleurs un exemple saisissant. D'abord, c'est un non-sens économique puisque qu'aucune étude n'a jamais prouvé l'efficacité des exonérations successives des charges aux entreprises sur l'emploi. Mais la suppression de la TP a aussi comme effet de déresponsabiliser les entreprises de leur territoire. Alors que celles-ci profitent des infrastructures collectives.

Le remplacement de la TP, par une contribution économique territoriale, ne permettra pas de maintenir les ressources des collectivités, supprimera le caractère dynamique des recettes et fera entrer le budget municipal dans un carcan d'austérité impossible à tenir.

Avec la réforme de la TP, les CT qui perdent la part de TP recevront la part de la Taxe d'habitation perçue par les Départements. Pour faire très simple, si les revenus touchés par ce transfert de taxe d'habitation sont plus élevés que les revenus antérieurs de la TP, le surplus est « écrêté ». Le gain est ainsi retiré à la collectivité pour alimenter le fonds national de garantie individuelle des ressources. Ce fonds sera réparti entre les collectivités ayant perdu beaucoup de taxe professionnelle, c'est le cas de collectivités

riches comme Neuilly sur Seine ou encore, dans la moindre mesure, le SAN du *Val Maubuce* à Marne la Vallée. Il n'y aura donc aucune péréquation. Les inégalités seront renforcées entre collectivités riches et pauvres. Cette réforme est insensée.

Ainsi, en 2011, la Communauté de communes de Fontainebleau-Avon perdra près de 3,8 millions d'euros.

Les déficits de l'État sont l'occasion pour celui-ci de geler les dotations des collectivités pour 3 ans. De plus, les CT sont accusées, notamment celles de gauche, de creuser dangereusement les déficits. Or la dette des administrations locales ne représentent que 11% de la dette publique alors que ces dernières réalisent 75% des investissements publics.

Ce constat alarmant et le contexte national et international s'imposent bien sûr à nous et notre groupe reconnaît volontiers que cette assemblée n'est pas responsable de cette situation. Cependant l'attentisme de la majorité de ce conseil vous rend complice des mauvais coups portés par le pouvoir UMP. Nous attendons toujours un signe fort de votre part pour dénoncer la condition faite aux collectivités.

### **Partant de ce contexte, qu'en est-il de notre commune ?**

La situation financière de la ville est plutôt équilibrée : rien d'étonnant à cela puisque vous gérez la commune comme un syndic de copropriété, et non comme un Maire à l'écoute des réels besoins.

J'y reviendrai plus loin.

Les possibilités d'emprunt sont confortables car votre mandat se caractérise par un manque criant d'investissements importants pour l'intérêt général et une augmentation ininterrompue des impôts.

Les impôts représentent d'ailleurs la moitié des recettes de fonctionnement alors qu'ils ne représentent que 36% en moyenne dans les communes de même strate.

Pendant longtemps vous avanciez l'argument « d'Avon, ville moins taxée que les communes de même strate ». Cet argument ne tient plus. Les taux sont dorénavant équivalents, voire supérieurs à la moyenne. Nous sommes d'ailleurs inquiets d'une probable nouvelle augmentation des taux en 2011.

A noter la sur-représentation du chapitre Achats et charges externes du fait de la privatisation de la crèche. Vous pensez ainsi faire des économies de personnels en les transférant au privé mais il n'en est rien.

D'ailleurs les économies sur le budget des personnels sont un leurre. La preuve, vous

continuez à embaucher des policiers municipaux acceptant le désengagement de l'État en matière de sécurité. Tout cela n'a d'ailleurs aucun effet sur la baisse de la délinquance.

Si vous souhaitez à tout prix dégager des marges de manœuvre sur le budget de fonctionnement, il conviendrait par exemple d'investir massivement dans la mise aux normes écologique des bâtiments. Vous ferez ainsi des économies non négligeables en matière de chauffage ou d'électricité.

Un élément à souligner sur l'année 2009 : le budget s'est plus ou moins équilibré grâce au doublement exceptionnel du remboursement du FCTVA. Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

### **Je parlais il y a quelques minutes d'une gestion digne d'un syndic de copropriété.**

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer : à Avon, c'est la méthode Ripolin qui s'applique ! Des fleurs, du béton et un coup de peinture !

Regardons les réalisations en 2009 :

- Voirie des rues des Casernes et Jean Fontenelle
- Études sur la rénovation de la place de la Mairie
- Réalisation de nouveaux panneaux de signalisation
- Travaux du Bel Ébat (1,4M€) dont le caractère d'intérêt général est largement discutable.

Pour 2011 et les années à venir voici la liste des principaux projets :

- voirie rue Charles Meunier
- Rénovation de la Place de l'Eglise,
- Rénovation de la place Carnot
- Voirie rues Cléricy et Palissy
- Des acquisitions foncières...

Tout un programme de bétonnage en quelque sorte !

Tout cela pour un montant d'environ 4,5 millions d'euros.

Concernant la future et nécessaire réhabilitation de l'église qui coûtera près de 2 millions d'euros, comme d'habitude, l'État financera en donnant l'aumône, préférant financer les yachts des milliardaires par des exonérations fiscales plutôt que de rénover les vieilles pierres de notre patrimoine.

Vu l'absence totale de projets d'avenir, la ville pourrait être sous tutelle du Préfet que nous ne verrions pas la différence. Il n'y a pas le souffle, la vision politique que l'on pourrait attendre d'un Maire.

Aucune réflexion, aucune action pour les dépenses d'avenir et du service public. Qu'en est-il d'un restaurant scolaire aux Terrasses ? D'un gymnase à Avon Centre (promesse électorale) ? Où en est-on dans le projet d'une bibliothèque-médiathèque

intercommunale ?

**Fontainebleau Avon se prétendent ville de culture, d'histoire, accueillant l'enseignement supérieur, mais n'y a pas de bibliothèque-médiathèque digne leur prétention !**

Quelle action enfin en direction du secteur social et des tarifs municipaux ?

Il n'y aucune politique pertinente en faveur du monde scolaire et de la réussite des élèves : nous devrions consacrer des financements pour des matériels pédagogiques innovants dans les écoles, pour des fournitures gratuites aux élèves, et l'organisation de classes transplantées. Quant aux 100 euros par élève et par an promis pour les coopératives scolaires, où en est-on ?

Rien de cohérent non plus en matière de sport, de jeunesse ou de culture. Nous attendons par exemple une véritable politique de démocratisation de l'apprentissage de la musique. Nous demandons aussi un réel partenariat avec la mission locale, dont le rôle est essentiel à Avon, commune réputée pour être le point noir des jeunes sans formation ni emploi dans le Sud Seine-et-Marne.

S'il y a des postes à créer, Monsieur le Maire, c'est bien du côté des travailleurs sociaux et non dans la police municipale !

Par ailleurs, les chiffres des organismes caritatifs (Restos du cœurs, secours populaire, secours catholique) montrent une forte et dangereuse augmentation du nombre de familles venant chercher de l'aide. La République de Seine-et-Marne de cette semaine s'en fait d'ailleurs l'écho.

La subvention votée au CCAS doit tenir compte de ce grave phénomène social qui touche également notre commune ! De ce point de vue, nous ne pourrions accepter une nouvelle baisse des crédits sociaux.

Le lien social est complètement oublié au profit du bétonnage systématique.

Un mot sur les possibilités gâchées de mutualisation. La commune a acheté les terrains Goulard pour 1,2 millions d'euros pour agrandir les Services techniques. Notre groupe avait alors soulevé l'idée d'une mutualisation des terrains pour les services techniques avec Fontainebleau. Cette idée n'a pas été relevée et c'est bien dommage car nous avons appris à l'occasion d'une réunion publique du Maire de Fontainebleau sur l'urbanisation future des terrains militaires, que la Ville de Fontainebleau envisage l'installation de ses services techniques à la Halle de Villars. Une fois encore, l'absence de coopération avec Fontainebleau coûtera cher aux contribuables intercommunaux.

En conclusion, Monsieur le Maire, nous attendrons votre projet de budget 2011 sans espoir, ce terme étant banni de vos priorités. Cette année encore, nous prenons acte d'un débat qui nous opposera forcément l'année qui vient, notre groupe ne partageant pas du tout vos orientations, loin des réalités sociales et sans vision pour l'avenir.